

Agglomération Pau Béarn Pyrénées

La communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées a été créée le 2 mars 1999. Le 1er janvier 2017, elle est remplacée par la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées issue de la fusion avec deux communautés de communes voisines (la communauté de communes Gave et Coteaux et la communauté de communes du Mieu de Béarn). Elle regroupe aujourd'hui 31 communes et mène son action sur un territoire regroupant compte 162 000 habitants.

La ville de Lescar a rejoint l'agglomération, appelée alors Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, dès l'année 2000. Elle est représentée au sein du Conseil Communautaire par quatre élus municipaux, dont le Maire qui a la qualité de Vice-Président.

La Communauté d'Agglomération exerce de nombreuses compétences essentielles au développement du territoire et à la qualité de vie de ses citoyens.

On peut citer notamment : le développement économique et le tourisme ; l'aménagement de l'espace et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ; la gestion des déchets ; la voirie d'intérêt communautaire, l'habitat social, l'assainissement des eaux usées et pluviales et la restauration scolaire.



[Tous les statuts et compétences de la Communauté d'Agglomération](#)



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h

